

- **Subventions du Conseil Général du Loiret au SMGCO**

Délibérations du Conseil Général du Loiret

Nature des dépenses	2003 (euros)	2002 (euros)	2001 (euros)
Autorisation de petits travaux	77 000	77 000	77 000
Subvention de fonctionnement	185 172	170 789	168 000
Subvention de gros travaux	420 000	423 000	413 000
Études	-	80 000	
TOTAL	682 172	750 789	658 000

B. La gestion du domaine par le SMGCO

□ **Statuts et fonctionnement**

Les statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Canal d'Orléans sont définis par un arrêté préfectoral du 7 juillet 1978.

Le Syndicat Mixte est une formation sur une durée illimitée entre :

- Le Département du Loiret,
- Et 20 communes : Chailly en Gâtinais, Châlette sur Loing, Châtenoy, Chécy, Chevillon sur Huillard, Combleux, Combreux, Coudroy, Donnery, Fay aux Loges, Lorris*, Mardié, Montereau*, Pannes, Presnoy, Seichebrières*, Saint-Maurice sur Fessard, Sury aux Bois, Vitry aux Loges, Vieilles Maisons sur Joudry. (*communes non traversées par le canal).

- **Objet**

Gestion, promotion et animation du domaine du Canal d'Orléans (celui-ci étant incorporé au domaine privé de l'Etat depuis 1954 et affecté au ministère de l'Agriculture depuis 1957).

- **Administration**

Comité syndical :

- 6 délégués pour le Département,
- 6 délégués pour les communes (élus par les représentants des communes)

Bureau : 1 président, 2 vice-présidents et un secrétaire élus parmi le comité et par le comité.

- **Budget :**

Ressources :

- Revenus des biens et immeubles,
- Produit des dons et legs,
- Sommes perçues pour services rendus,
- Produit des taxes, redevances et contributions perçues,
- Subventions de l'Etat, de la Région, du Département et des Communes,
- Emprunts,
- Contributions des membres du syndicat, dont :
 - Département : 70%
 - Ensemble des communes : 30%
- Autres recettes,...

- **Budget réalisé 2003 du SMGCO – Comité Syndical 02/03/04**

Budget Principal M14 + Annexe M4 2003					
	DEPENSES		RECETTES		Résultat réalisé
Sections	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations	
Investissement	624 146	472 827,26	624 146	487 451,30	+ 14 624,04
Fonctionnement	841 879	669 594,95	841 879	843 768,49	+ 174 173,54

Budget de Fonctionnement 2003 (recettes)

A noter : le Comité Syndical a décidé, par délibération n° 9 du 26 mai 2003, de la gratuité de l'accès à l'eau à partir du 1^{er} janvier 2004.

Désignation	Crédits ouverts	Réalisations
Croisières bateau	18 000	16 744,68
Accueil centres aérés étang La Vallée	4 000	1 848,78
Régie boissons bateau	500	230,07
Régie articles divers bateau	500	66,68
Redevances camping étang des Bois	60 000	63 579,06
Redevances camping étang de la Vallée	44 000	47 037,95
Abonnement barques	1 000	1 378,23
Droit navigation canoë kayak voile	1 000	259,57
Subvention du budget principal		
Concession restaurant et glaces étang de la Vallée	23 360	23 361,90
Concession restaurant étang des Bois		
Concession glaces étang des Bois	3 100	3 187,28
Remboursement assurances	200	195,50
Produits exceptionnels	300	
Autres produits exceptionnels		1 354,75
Coupes de bois	125	1 101,40
Locations parcelles terrains	4 700	5 192,87
Loyers chasse et pêche	57 288	58 580,15
Participation Etat (EJ)	14 500	1 327,05
Participation des communes	77 040	79 358,91
Participation département	179 770	185 171,34
Revenus immeubles (loyers maisons écluses)	167 440	167 505,84
Revenus immeubles (parcelles de terrain)		352,00

Conseil Général du Loiret - Etude stratégique sur le domaine du Canal d'Orléans

Document de travail phase 1

Remboursement redevance ordures ménagères	3 400	3 581,68
Remboursement salaires	15 000	15 655,77
Produits de cessions	500	
Amortissement subvention investissement	48 327	48 327,00
Produits exceptionnels	1 000	1 541,00
TOTAL des recettes (hors report antérieur M14)	725 050	726 939,46
TOTAL Recettes propres	453 740	461 082,16
TOTAL Dépenses de fonctionnement	841 879	669 594,95
% autofinancement fonctionnement	54%	69%
Report résultat M14	116 829	116 829,03
TOTAL Recettes	841 879	843 768,49
TOTAL Dépenses courantes de fonctionnement	841 879	669 594,95
Résultat de fonctionnement	-	+ 174 173,54

Synthèse du Budget 2003

	Budget de fonctionnement	Part des recettes
Recettes activités commerciales	158 000	22%
Recettes patrimoniales (loyers maisons, chasse et pêche...)	233 000	32%
Participation des communes	79 000	11%
Participation du département	185 000	25%
Divers exceptionnels (amortissement subvention, subvention emploi jeune,....)	72 000	10%
Recettes courantes (hors report antérieur de 117 k euros)	727 000	100%
Dépenses courantes fonctionnement	670 000	

Taux d'autofinancement sur recettes effectives (suréquilibre)	54%
Taux d'autofinancement sur dépenses réelles	58%

□ Travaux réalisés

• Opérations réalisées par le SMGCO depuis 1978

Année	Opérations	Coûts (euros)
1981	Aménagement de la maison éclusière de Donnery en gîte d'étape	53 354
1986	Construction des ateliers de Combreaux	22 866
1987	Acquisition restaurant étang des Bois à Vieilles Maisons	15 244
	Acquisition restaurant étang de la Vallée à Combreaux	60 980
	Construction d'un forage et achat de pompes	38 112
	Construction de sanitaires à la sous station de Combreaux (accueil centres aérés)	22 867
1990	Achat du bateau promenade l'Oussance	259 163
1991	Achat de la péniche Berrichonne (offerte à la commune de Donnery)	76 225
?	Divers travaux sur maisons éclusières + drainage au camping de l'étang des Bois	60 980
1999	Construction restaurant de l'étang de la Vallée à Combreaux	457 347
2000	Achat ancienne usine électrique de Fay-aux-Loges et pavillon 61 D rte de Nestin	259 163
2001	Démolition sous station de Mardié	
2003	Agrandissement et mise aux normes des cuisines du restaurant étang des Bois à Vieilles Maisons	220 000
TOTAL GENERAL		1 546 301

On remarque pour les dernières années une part importante des budgets du SMGCO consacrés aux restaurants de Combreaux et de Vieilles Maisons.

- **Rappel des investissements réalisés sur le domaine du Canal d'Orléans par le Département du Loiret et le SMGCO**

Avant 1999, il n'a pas été possible d'obtenir des informations précises sur les investissements réalisés par le Conseil Général du Loiret sur le Canal d'Orléans. Néanmoins, une délibération de fin 2001 du Conseil Général du Loiret sur les subventions accordées au Syndicat Mixte du Canal d'Orléans en 2002, donnait dans son texte d'accompagnement un montant d'investissement de 50 MF d'investissement sur 14 ans (à partir de la convention entre le Département et le SMGCO de 1985), soit 359 000 euros en moyenne par an, et un document programme sur les investissements à programmer jusqu'en 1990, établi en 1984 par le SMGCO, donnait 3629 KF d'investissements réalisés en 1983 et 1984 (par le Syndicat Mixte).

Ce sont ainsi 53,6 MF qui ont été dépensés en investissements sur les ouvrages, berges, curages et écluses de 1983 à 1998. Se rajoutent à ce montant des travaux effectués par le Conseil Général sur le patrimoine bâti du canal à hauteur de 16,4 MF d'investissements, auxquels s'ajoutent pour le Syndicat Mixte 4 MF avant 1999.

Soit sur cette période 1983-1998, 74 MF d'investissements totaux dont 90 % pris en charge par le Conseil Général du Loiret et une part d'environ 1/3 des investissements consacrée au patrimoine bâti du canal.

Depuis 1999, les chiffres sont précis avec les montants suivants :

Année	Conseil Général *	Syndicat Mixte **	Total
1999	564 000 euros	3 000 000 F (restaurant étang de la Vallée) 457 000 euros	1 021 000 euros
2000	412 000 euros	1 700 000 F (usine Fay aux Loges) 259 000 euros	671 000 euros
2001	412 000 euros	-	412 000 euros
2002	413 000 euros	209 000 euros (passes à canoë)	622 000 euros
2003	423 000 euros	220 000 euros (restaurant Etang des Bois)	643 000 euros
TOTAL	2 224 000 euros	1 145 000 euros	3 369 000 euros

* cette colonne ne comprend pas les travaux engagés par le Conseil Général sur le patrimoine bâti du canal, soit en 2001 171 000 euros sur 2 maisons éclusières (le May et la Folie) et en 2002 185 000 euros sur 2 maisons éclusières (Pont aux Moines et Torcy)

** en dehors de la dotation globale de travaux courants se montant à 77 000 euros annuel en 2002 par exemple

Ainsi sur 1999-2003, 3 725 000 euros d'investissement ont été réalisés sur le domaine du canal (hors travaux courants), soit une moyenne de 745 000 euros par an, dont 70 % financés par le Conseil Général du Loiret.

De 1983 à 2003, 15 M euros ont ainsi investis sur le domaine du Canal d'Orléans.

- **Récapitulatif global des investissements**

	Avant 1999 (en M euros)	1999-2003 (en M euros)	Total (en M euros)	Répartition
Ouvrages	8,2	2,2	10,4	69%
Patrimoine bâti (y compris restaurants)	3,1	1,5	4,6	31%
Total travaux	11,3	3,7	15	100%

Une délibération du conseil général datant de décembre 2003 évoque une planification de travaux autorisée en 2 temps en 2000 (en mars et en septembre) d'un montant de 4,255 M euros sur la durée du contrat de plan 2000 – 2006 (avec un cofinancement du Conseil Régional et de l'Etat via VNF).

- **Activités commerciales sur le Domaine du Canal d'Orléans**

Les 2 campings sont gérés en régie avec du personnel salarié (1 couple par camping), les deux restaurants – location de pédalos sont concédés, les ventes de glaces et pâtisseries sur les bases de loisirs sont concédées également. Les loyers sont encaissés par le Trésor Public pour le compte du SMGCO.

- **Campings**

2 campings gérés par le SMGCO dont l'un, le camping de l'étang de la Vallée se situe sur la commune de Vitry-aux-Loges (3 Km du centre de Vitry aux Loges, 10 Km de Châteauneuf-sur-Loire, 25 Km de Pithiviers, et 30 Km d'Orléans), et l'autre, le camping de l'étang des Bois, se situe à 6 Km de Lorris, 25 Km de Montargis et 45 Km d'Orléans.

Répartition de l'offre d'hébergement

Type d'hébergements	Lieux	Dates d'ouverture	Capacité en nombre de lits (nb emplacements x 4)
Camping Etang des Bois 3*	Vieilles Maisons	1 ^{er} avril au 30 septembre	640
Camping Etang de la Vallée 3*	Vitry-aux-Loges	1 ^{er} avril au 30 septembre	600
Total			1240

Les deux campings tiennent un livre des nuitées, mais le SMGCO ne récupère que les recettes (facturier et fiches sédentaires). Aucun des campings n'est équipé de poste informatique et aucun tableau de recoupement de la fréquentation jour par jour n'est disponible au SMGCO.

- **Etang de la Vallée :**

M. et Mme Egret, gèrent le camping et enregistrent les séjours (uniquement le nombre de personnes par jour, pas de nombre de séjours, pas de cumul mensuel, pas de copie du relevé envoyé à l'INSEE...).

Aucun comptage n'étant fait du nombre de personnes ni des durées de séjour, nous avons dû récolter sur place (ce qui n'est pas fait par le SMGCO) le cumul mensuel 2003 des nuitées.

	Journées	Nuitées sédentaires	Nuitées passage
Avril	612	446	
Mai	1 175	861	318
Juin	1 434	684	709
Juillet	3 920	809	3 014
Août	4 744	1 439	3 279
Septembre	390	187	206
TOTAL	12 275	4 426	7 526

Les sédentaires sont en forfait mensuel ou annuel (essentiellement issus de la région parisienne pour les forfaits annuels).

Les étrangers sont surtout hollandais et allemands.

Activités pratiquées : pêche, vélo, balade,...

160 emplacements, dont 117 confort (avec eau et électricité) et 43 tourisme (sans équipement).

- **Etang des Bois**

M. et Mme Rossignol gèrent ce camping pour le SMGCO, et tiennent un livre avec des cumuls mensuel des arrivées, y compris par nationalité.

Arrivées 2003

	Français	Etrangers	TOTAL	Nuitées
Avril				619
Mai	296	23	319	1 229
Juin	200	44	244	1 608
Juillet	493	147	640	3 539
Août	842	131	973	4 595
Septembre	132	24	156	776
TOTAL	1 963	369	2 332	12 366

150 emplacements. 41 sédentaires en 2003.

Durée de séjour : 6 jours environ

Minigolf géré par le camping : 429 euros (adultes 3 euros et enfants 1,5 euros), si l'on considère un prix moyen de 2 à 2,5 euros, cela fait 172 à 215 prestations.

Activités : pêche, randonnée, baignade

Visites : châteaux de la Loire (surtout les étrangers), forêt d'Orléans (l'étang d'Orléans accessible à pied uniquement, but de promenade d'1heure), Grignon, musée de la Résistance à Lorris, ...

Bonnes tables : Grignon, Sully, Lorris

Si l'on considère un nombre moyen de 3 personnes par emplacement, on obtient pour août 2003 32% d'occupation des emplacements pour le camping de la Vallée et 41% pour le camping des Bois.

• Restaurants

Les deux restaurants (ainsi que la location de pédalos) sont gérés officiellement par 2 personnes de la même famille. Les deux conventions autorisent la mise en place d'un point de vente mobile sur chacun des sites. Le SMGCO ne dispose d'aucune donnée concernant les chiffres d'affaires de ces restaurants.

- Etang de la Vallée

Brigitte Posada, du 01/12/02 au 31/03/05, indemnité sur la globalité de la période de 59 955,11 euros (soit environ 26 000 euros par an). Exploitation de 16 pédalos appartenant au SMGCO.

- Etang des Bois

Restaurant : Maxime Posada, du 15/05/02 au 31/03/05, indemnité annuelle de 11 281,23 euros. Exploitation de 11 pédalos appartenant au SMGCO.

Important : il semble que M. Posada souhaite déléguer la gestion de ce restaurant à une tierce personne, rencontrée sur place, mais sans accord officiel. La convention précise bien que l'autorisation d'occupation « revêt un caractère strictement personnel et ne pourra faire l'objet ni de cession, ni de sous-location ou de prêt de quelque forme que ce soit ».

Aucune de ces conventions ne prévoit une quelconque obligation de communiquer les chiffres d'affaires, ni de versement d'indemnités liées à ceux-ci. De fait, le SMGCO ignore tout des chiffres d'affaires brassés par ces restaurants. **Les conventions sont à reprendre pour permettre le contrôle du service par le SMGCO.**

• Glaces – Pâtisseries – Confiseries

- Etang de la Vallée

Vente ambulante, concédée à Mme Danielle QUICHAUD, du 01/04/02 au 31/03/05 contre une indemnité annuelle de 9 000 euros.

- Etang des Bois

Dans un bungalow sur la plage, activité concédée à Mme Marilyn Léger (ancienne gestionnaire du restaurant), du 01/04/02 au 31/03/05, contre une indemnité annuelle de 3 812 euros.

• L'activité de canoë-kayak

Une convention est en cours de signature entre le SMGCO et M. ARNOULT de la société Dynamic Services pour l'occupation d'un terrain à l'étang de la Vallée afin de gérer une activité de canoë-kayak du 01/06/04 au 31/05/05, contre 500 euros annuels. Il s'agit en fait de la reprise des activités initiées auparavant avec un moniteur de canoë-kayak embauché en emploi jeune.

• Le bateau promenade

L'Oussance est gérée en régie par le SMGCO et nécessite deux postes :

- Un animateur à mi-temps, affecté le reste du temps à des tâches administratives (poste subissant un important turn-over),
- Un pilote à mi-temps, affecté par ailleurs à des travaux d'entretien

Bilan de fréquentation 2003 (selon les données fournies par le SMGCO et provenant de plusieurs méthode de comptage suivant les personnels en place)

Individuels	Total	Dont enfants	Dont adultes	Nb de trajets	Moyenne pax par trajet
17-31 juillet	218	59	159	7	31
1- 16 juillet	198	57	141	8	25
15 - 30 juin	45	11	34	2	23
1-15 juin	45	8	37	3	15
13-31 mai	37	5	32	3	12
1-12 mai	38	5	33	3	13
1-30 avril	47	15	32	4	12
Total avril - juillet	628	160	468	30	21
Reste de l'année	489	103	386	26	19
TOTAL	1117	263	854	56	20

Groupes	Groupes enfants		Groupes adultes		Groupes enfants + adultes		
	Nb de groupes	Nb de pax	Nb de groupes	Nb de pax	Nb de groupes	Nb de pax	Nb moyen de pax
17-31 juillet	3	106	2	18	5	124	25
1 - 16 juillet	2	67	1	50	3	117	39
15 - 30 juin	3	110	3	150	6	260	43
1-15 juin	1	17	8	442	9	459	51
13-31 mai	2	97	9	430	11	527	48
1-12 mai	0	0	1	50	1	50	50
1-30 avril	0	0	2	73	2	73	37
Total avril - juillet	11	397	26	1213	37	1610	44

Groupes + individuels	Nb de pax	Part des groupes
17-31 juillet	342	36%
1 - 16 juillet	315	37%
15 - 30 juin	305	85%
1-15 juin	504	91%
13-31 mai	564	93%
1-12 mai	88	57%
1-30 avril	120	61%
Total avril - juillet	2238	72%

Bilan de fréquentation 2002

	Groupes enfants	Groupes adultes	Individuels	Total	Part des groupes
avril	43	33	7	83	92%
mai	0	74	78	152	49%
juin	n.c.	n.c.	34	34	0%
juillet	119	237	353	709	50%
août	0	100	677	777	13%
septembre	44	350	49	443	89%
octobre	41	79	23	143	84%
Total	247	873	1221	2341	48%

La fréquentation du bateau s'élèverait donc à plus de 2000 personnes par an, avec un remplissage moyen de 21 personnes pour les trajets programmés pour individuels et de 44 personnes pour les trajets groupes sur réservation.